

Excellence, Monsieur le Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail,

Excellence, Monsieur le Directeur Général du Bureau international du Travail,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Groupe Gouvernemental,

Mesdames et Messieurs les Membres du Groupe Employeur,

Mesdames et Messieurs les Membres du Groupe Travailleur,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Mon élection à la présidence de cette session de la Conférence internationale du Travail est un grand honneur pour moi, pour le gouvernement de la République du Cameroun, pour mon pays sous la direction de son Chef d'Etat, Son Excellence Monsieur Paul Biya, et pour l'Afrique toute entière.

J'exprime ma profonde reconnaissance au Groupe Gouvernemental Africain qui a bien voulu présenter et appuyer ma candidature. Je remercie les autres Groupes Régionaux ainsi que les Groupes des Employeurs et des Travailleurs sans l'appui desquels cette élection n'aurait pas été possible. A tous je voudrais dire mon engagement à honorer la confiance qu'ils ont placée en moi et les assurer que j'assumerai cette présidence avec humilité, responsabilité et détermination.

J'aimerais également saisir cette occasion pour saluer l'action de mon prédécesseur, le Ministre Gilles de Robien, et la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a conduit les travaux de la précédente Conférence.

En cette symbolique et historique 100^e session de la Conférence dont le thème est « Construire l'avenir avec le travail décent », et à l'approche du centenaire de l'Organisation internationale du Travail, il est particulièrement significatif pour moi d'assumer cette haute responsabilité au moment où le monde s'interroge sur les voies et moyens d'éradiquer enfin la pauvreté et les inégalités et d'assurer la prospérité pour tous. C'est, me semble-t-il, tout le sens de l'engagement qui doit être le nôtre à entamer de nouvelles étapes dans nos réflexions et actions et à produire des résultats qui soient à la hauteur des enjeux économiques et sociaux de l'heure.

L'ordre du jour de la présente Conférence pose justement, dans l'énoncé de ses thèmes, des problèmes qui sont un véritable défi à la fois pour le monde et pour notre Organisation. Pour n'en retenir qu'un dans le cadre ce bref propos, je soulignerai que la crise financière, économique et sociale a mis en évidence le rôle de stabilisateur économique et de paix de la protection sociale, ainsi que de préservation de la dignité des êtres humains. Du coup, il me semble approprié de nous interroger sur les voies et moyens d'étendre la sécurité sociale, y compris dans son volet socle de protection sociale. Saisissons donc l'occasion de la présente Conférence pour faire des progrès importants en la matière et dans les autres questions inscrites à l'ordre du jour, au rang desquelles le travail décent pour les travailleurs domestiques et l'administration et inspection du travail.

Vu la complexité des problèmes, un souci d'équilibre devrait, à mon sens, guider nos délibérations au cours de trois prochaines semaines. C'est pourquoi, en ma qualité de Président de la Conférence, je ne ménagerai aucun effort pour qu'autant que possible nous traitions efficacement et de manière constructive notre agenda de travail. Je ne doute pas que votre appui se maintiendra tout au long de la Conférence, tout comme je suis certain que votre participation aux travaux des commissions et de la plénière sera guidée par l'esprit de consensus qui a toujours prévalu au sein de notre Organisation. Ce faisant, nous garderons à l'esprit la vocation de l'OIT que vous me permettrez de décliner de la manière suivante : (i) face aux déficits d'emplois, encourager la recherche d'opportunités d'emplois ; (ii) face au conflit, promouvoir le dialogue ; (iii) face à l'insécurité sociale, assurer la promotion de la protection sociale ; et (iv) face aux inégalités, faire progresser l'équité et la justice.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes collectivement engagés dans une grande entreprise. Cette entreprise vise à faire de l'OIT un acteur de choix dans la recherche de solutions à un monde du travail meilleur et une société dans laquelle chacun trouve les moyens de son épanouissement. Avec l'Agenda du Travail Décent, la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et le Pacte mondial pour l'emploi, nous avons parcouru une partie du chemin. Il faut maintenant poursuivre et aller de l'avant. A cet égard, je fais miennes les déclarations du Directeur général que je reprends volontiers ici : « Nous pouvons obtenir une croissance performante en combinant les effets positifs des objectifs ci-dessous, hiérarchisés en fonction des

différents contextes nationaux et régionaux : (i) des politiques macroéconomiques judicieuses, (ii) augmentation du volume d'investissement et création de travail décent dans l'économie réelle par le biais d'entreprises viables, (iii) des marchés de travail accueillants et équitables sur lesquels sont appliquées les normes internationales du travail, (iv) un système financier au service de l'économie réelle, (v) des mesures budgétaires plus progressives ».

En vous réitérant mes remerciements, je voudrais souligner le fait « qu'une seule main ne peut attacher un fagot », comme le rappelle si pertinemment la sagesse africaine. C'est pourquoi je compte sur chacun de vous, sur vos intelligences, pour que cette 100^e édition de la Conférence internationale du Travail fasse date, qu'elle constitue une référence et nous permette d'atteindre nos objectifs et de renouveler l'expression de nos aspirations et ambitions légitimes de réussite économique et sociale.

Je vous remercie de votre haute et aimable attention.